

L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE

D'ANNECY

Les restes de l'église du Saint-Sépulcre d'Annecy se trouvent sur la rive gauche du Thiou dans l'espace qui sépare ce canal du Faubourg de la Prairie.

L'histoire de ce monument et celle des chanoines réguliers de Saint-Augustin qui y officièrent pendant sept ou huit siècles a été traitée par plusieurs auteurs¹ ; notamment par l'abbé Gonthier et par Despine dans une notice qui, si elle est assez complète au point de vue de l'histoire du chapitre, n'est malheureusement appuyée d'aucune référence au point de vue de la description monumentale. D'autre part, Poncet décrit sommairement cette église qu'il attribue au xiv^e siècle.

Sous la Révolution cet édifice servit d'écurie à un régiment d'artillerie ; vendu plus tard, deux poteries s'y installèrent. Actuellement la nef est occupée par la poterie Hertz, tandis que le transept et le chœur servent à M. Reinier, de magasins à grains et à fourrages.

Ces affectations successives ont singulièrement modifié l'aspect de cet antique monument ; cependant nous allons essayer de le restituer et de le décrire (en faisant abstraction des divisions intérieures) tel qu'il était à la fin du xviii^e siècle.

Cette restitution (*fig. 1*) nous l'avons représentée en nous servant des vestiges actuels et surtout du plan pour la mise en perspective linéaire vue à vol d'oiseau. Seuls, le haut du clocher et les baies du croisillon Nord du transept sont de restitution pure.

DESCRIPTION MONUMENTALE.

La Nef. — La nef de l'église (*fig. 2 et 3*) mesure 9^m35 sur

1. A. DESPINE : *Notice historique sur le Saint-Sépulcre d'Annecy*. (Bull. de l'Ass. florimontane, 1856, p. 281.)

PONCET : *Etude sur les anciennes églises de la Savoie et des rives du Léman*. (Mém. et doc. publiés par l'Académie Salésienne, VII, 1884, p. 323.)

MERCIER : *Souvenirs historiques d'Annecy*, 1878, in-8°, Annecy, Burdet.

Abbé GONTHIER : *Œuvres historiques*, Thonon, 1902, t. II, p. 391-403.

G. LETONNELIER : *Annecy aux XV^e et XVI^e siècles*, Annecy, Dépollier, 1911, in-12, p. 81 et suiv.

Lettres de S. François de Sales, publiées par les Religieuses de la Visitation, t. VI, p. 85, note 2.

18^m90. Bâtie en appareil peu régulier elle était divisée en deux travées, voûtées sur croisée d'ogives et arcs formerets.

La première travée à l'Ouest mesurait 9^m80 de longueur sur 9^m35 de largeur. Sa voûte a disparu, mais nous pouvons affir-

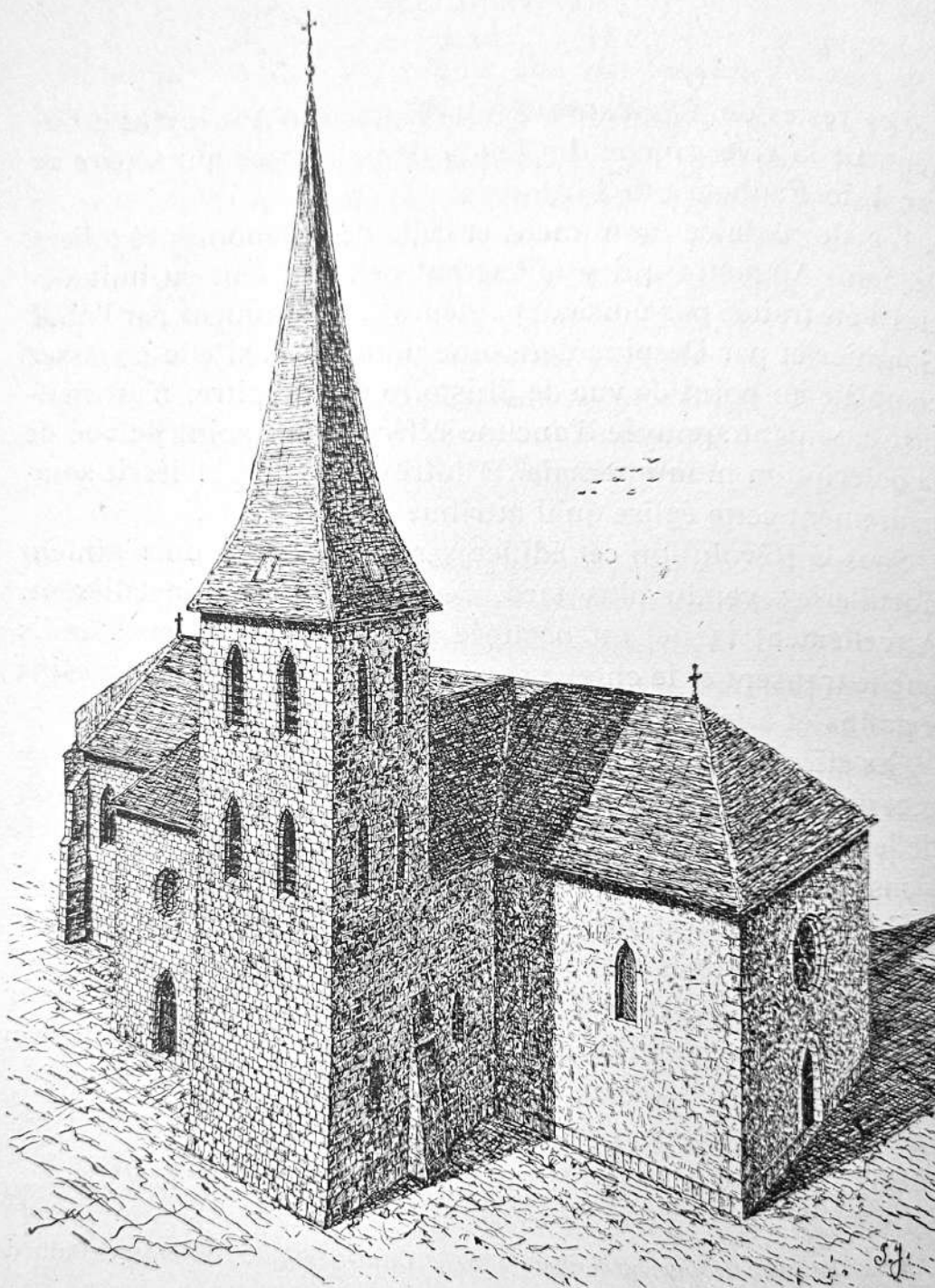


Fig. 1. — VUE A VOL D'OISEAU DE L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE (restitution).

mer son existence grâce aux quatre arcs formerets qui sont restés scellés dans la maçonnerie (*coupe en d, fig. 4*). En outre, on observe dans l'angle Sud-Ouest de cette travée une colonne engagée qui devait évidemment supporter les retombées d'une

voûte aujourd'hui disparue (*fig. 5*). Sa base polygonale supportée par un socle octogonal dont elle est séparée par un cavet, est formée d'un boudin continué par une contre-courbe surmontée elle-même d'un cavet et d'un tore. Le fût prismatique continue la forme de la base. Sa face extérieure est ornée de deux onglets tandis que les faces latérales portent chacune une gorge (*fig. 5*).

Le chapiteau qui surmontait cette colonne a disparu. Celui que nous représentons se voit dans l'angle Nord-Est de la travée. Sa corbeille se réduit à un cavet surmonté d'un tore. Demi-octogonal, il continue la forme de la colonne dont il est séparé par deux talons, l'un droit, l'autre renversé. Comme ce support surmonte un tronçon de colonne semblable à celle que nous avons décrite nous avons supposé que tous les chapiteaux de cette travée étaient de cette forme.

Les murs latéraux sont énormes et mesurent 2^m15 d'épaisseur. Dans la paroi Nord, à 4 mètres du sol et de l'angle Ouest, on aperçoit les piédroits d'une fenêtre mesurant 1 mètre de large sur 2^m50 environ de haut. Cette baie qui a dû être en tiers-point est transformée aujourd'hui en armoire. Nous ne pouvons donc savoir quelle est la forme de ses piédroits, mais sa présence nous permet de supposer qu'une ouverture semblable se trouvait dans la paroi Sud, ouverture que les remaniements successifs de l'édifice ont fait disparaître.

Deux portes en accolade sont ménagées dans la face Sud (*a, fig. 2*). La plus occidentale, large de 1^m60, haute de 2^m50 a son arête ornée d'un large biseau. Elle devait communiquer avec le couvent qui se trouvait au Sud de l'église et dont on a retrouvé les fondations dans le jardin de M. Hertz. L'autre porte, d'une architecture semblable à celle de la précédente, mesure 2^m de haut sur 0^m90 de large. Elle s'ouvre sur un escalier en vis qui devait conduire jusqu'à la hauteur des voûtes. La tourelle qui le supporte mesure 2^m30 de diamètre à l'intérieur ; elle s'élève jusqu'à la hauteur du mur dans lequel elle est engagée (*fig. 2*).

Le mur de la façade a une épaisseur de 1^m65. Il est percé de deux ouvertures : un portail et une rose.

Le portail très simple (*fig. 1 et 2*), en arc brisé, mesure 2^m40 sur 3^m de haut ; son arête est ornée d'une gorge qui commence à 80 centimètres de la base des piédroits.

Au-dessus était ménagée une rose de 2^m80 d'ouverture dont le remplage a malheureusement disparu (*fig. 1 et 3*).

A l'heure actuelle on ne voit que l'encadrement dont le profil est orné à l'intérieur comme à l'extérieur d'un double cavet (coupe en b, fig. 4).

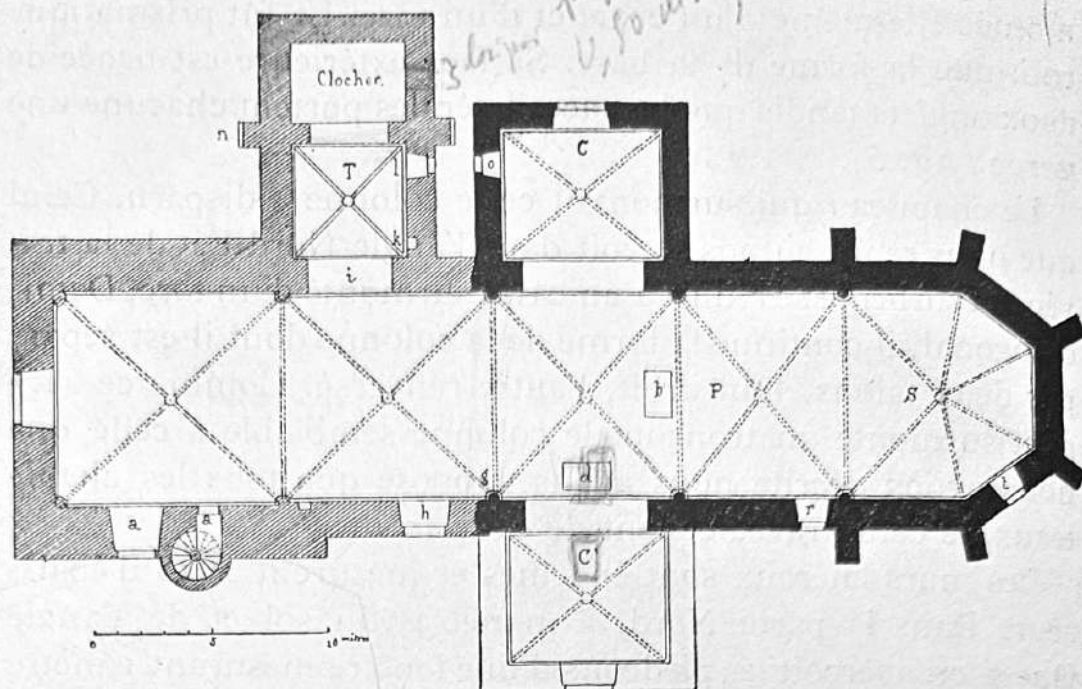


Fig. 2. — COUPE A 1^m DU SOL (restitution).

La seconde travée, moins bien conservée que la précédente mesure 9^m sur 9^m10. La partie supérieure ayant été transformée en maison d'habitation, il est impossible de connaître la forme et le nombre des fenêtres qui y furent percées.

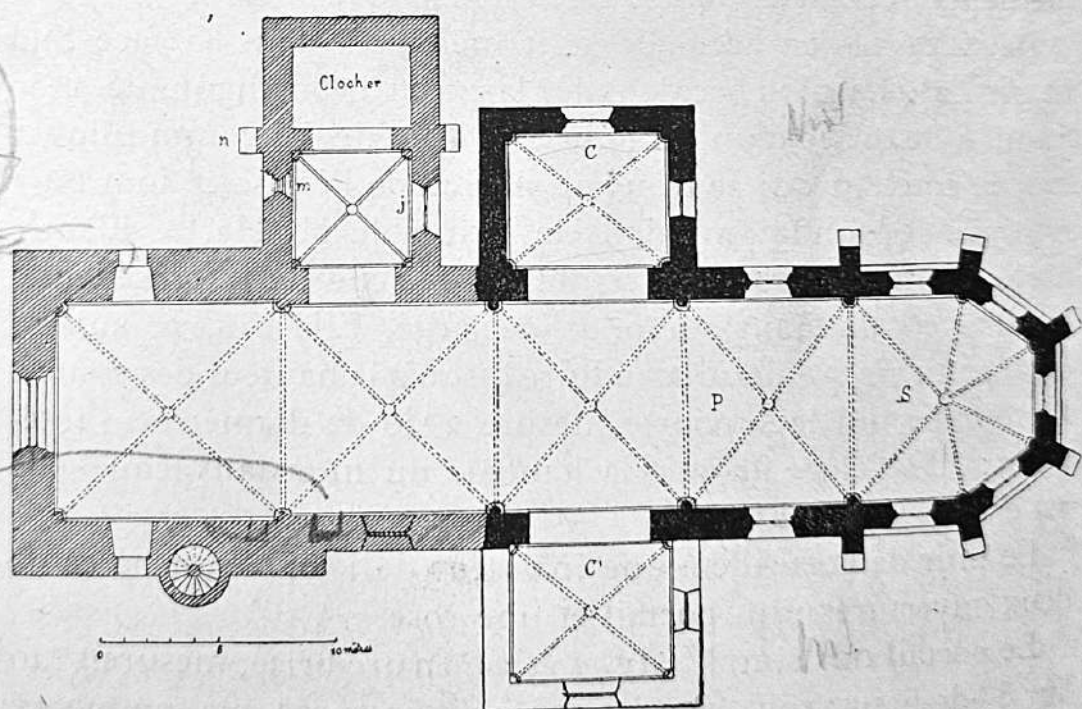


Fig. 3. — COUPE A HAUTEUR DES FENÊTRES (restitution).

La base des murs étant au contraire assez bien conservée nous avons retrouvé dans la cave de M. Reinier, très près du

mur mitoyen qui sépare les deux propriétés, les restes d'une base et d'une colonne à demi engagées (*g*, *fig. 2*). Ces restes nous ont permis, non seulement, de fixer les dimensions de la seconde travée, mais de supposer qu'elle était voûtée sur une croisée d'ogives dont les retombées reposaient sur des colonnes aujourd'hui disparues. Les murs latéraux ne mesurent plus que 1^m50 d'épaisseur.

Au Sud s'ouvre une porte en plein cintre de 3^m de haut sur 2^m de large (*h*, *fig. 2*), ses piédroits ont la forme de pilastres doriques et l'archivolte porte pour tout ornement deux bandeaux étagés. Cette baie, ainsi que l'atteste une date gravée sur la clef de l'arc, a dû être percée ou refaite au XVIII^e siècle. A 3^m à gauche de cette porte et à 1^m du sol on remarque une niche cubique ; ses piédroits et son linteau en accolade sont ornés d'un biseau.

Au Nord (*i*, *fig. 2*), une grande arcade en plein cintre, dont les arêtes sont ornées d'un tore aminci (*coupe enc*, *fig. 3*) donne accès dans une belle chapelle très bien conservée qui mesure 6^m de long, 5^m20 de large et 7^m de haut (*T*, *fig. 2*). Sa voûte encore intacte est supportée par une croisée d'ogives et quatre arcs formerets dont le profil est représenté en *e* (*fig. 4*). Les retombées reposent sur des chapiteaux en encorbellement (*fig. 6*). Ceux-ci ont un plan prismatique et sont formés d'une simple corbeille pyramidale surmontée d'un tore et d'un tailloir. Sur la face médiane de chaque corbeille on voit un écusson orné d'une croix. Au Levant (*j*, *fig. 3*) à la hauteur des arcs formerets s'ouvre une grande et belle fenêtre ogivale, de style rayonnant mesurant 4^m de haut sur 2^m40 de large (*fig. 7*). Les arêtes de cette baie sont ébrasées et formées d'un cavet à très faible courbure. Un meneau central

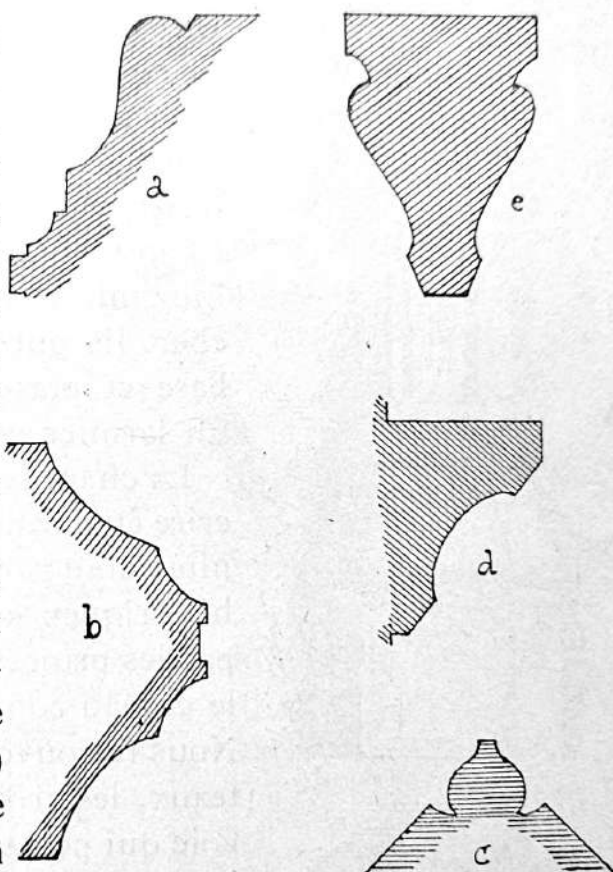


Fig. 4.

Les retombées reposent sur des chapiteaux en encorbellement (*fig. 6*). Ceux-ci ont un plan prismatique et sont formés d'une simple corbeille pyramidale surmontée d'un tore et d'un tailloir. Sur la face médiane de chaque corbeille on voit un écusson orné d'une croix. Au Levant (*j*, *fig. 3*) à la hauteur des arcs formerets s'ouvre une grande et belle fenêtre ogivale, de style rayonnant mesurant 4^m de haut sur 2^m40 de large (*fig. 7*). Les arêtes de cette baie sont ébrasées et formées d'un cavet à très faible courbure. Un meneau central

orné d'un boudin aminci flanqué de deux biseaux sert de point d'appui à deux arcs brisés, surmontés d'un quatre lobes.

A droite de la fenêtre (*k*, *fig. 2*) à 1^m50 du sol se voit une niche quadrangulaire qui, jadis, devait servir à ranger le nécessaire d'un autel aujourd'hui disparu. A gauche (*l*, *fig. 2*), dans l'angle on aperçoit l'encadrement d'une porte en arc brisé qui permettait de communiquer avec le croisillon Nord du transept (*fig. 2*). Enfin une petite fenêtre simplement grillée s'ouvre au Couchant (*m*, *fig. 3*), très étroite et sans remplage, ses arêtes ébrasées sont ornées de cavets séparés par des filets.

A l'extérieur deux contreforts en talus (*n*, *fig. 2 et 3*) destinés sans doute à contrebuter la voûte sont adossés au mur mitoyen de la chapelle et du clocher. Ils ont une saillie de 0^m80 à la base et portent pour tout ornement un larmier gothique (*fig. 1*).

La chapelle que nous venons de décrire était sans doute celle de la « Trinité » dont parle Despine dans sa notice historique : « Elle était, dit-il, rentée par les princes de Savoie et recouvrait le caveau commun des religieux ¹. » Nous retrouvons en effet sur les chapiteaux, les armes de la maison de Savoie qui portait de « gueules à la croix d'argent ». En outre on a retrouvé des ossements en fouillant le sol de cette chapelle.

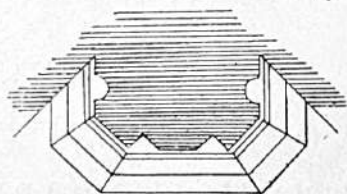
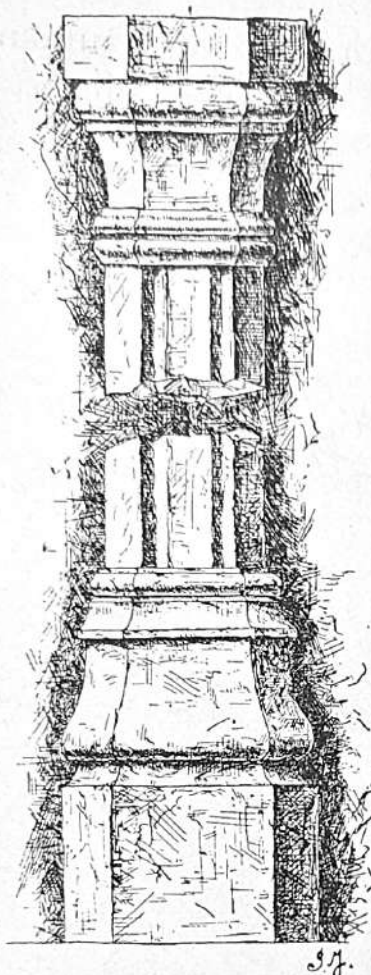


Fig. 5.

COLONNE D'ANGLE (1^{re} travée).

Le Clocher (*fig. 1 et 2*) dont la partie supérieure a été démolie mesure extérieurement 5^m40 sur 7^m60. Il est placé dans le prolongement de la chapelle de la Trinité avec laquelle il communique par une arcade surbaissée dont l'arête est ornée d'un tore aminci. Ce clocher avait des murs de 1^m20 d'épaisseur bâtis en bel appareil régulier et devait être voûté en berceau ainsi que l'attestent les quelques voussoirs qui sont encore visibles.

¹. DESPINE : *Loc. cit.*, p. 303.

Chœur et transept. — Le transept et le chœur ont été complètement modifiés au cours des quinze dernières années ; cependant à la base des murs, c'est-à-dire dans la cave de M. Reinier, nous avons retrouvé des vestiges de bases et de colonnes engagées qui nous permettent de reconstituer le plan de ces parties de l'édifice et de supposer qu'elles étaient voûtées sur croisées d'ogives.

Le carré du transept mesure entre colonnes 7^m90 sur 9^m10. C'est là (*b*, *fig. 2*), en face du chœur, que devait se trouver le tombeau d'André d'Antioche qui, selon Despine et Gonthier, mourut à Annecy et y fut enseveli. De ce tombeau il ne reste rien, mais on a retrouvé, près du croisillon Sud (*d*, *fig. 2*) un caveau dans lequel étaient entassées pêle-mêle et brisées, de belles sculptures du xv^e siècle qui faisaient partie d'un ensemble représentant une mise au tombeau. Ces fragments ont été recueillis et assemblés au musée d'Annecy où ils sont aujourd'hui conservés.

Le croisillon Nord du transept (*c*, *fig. 2 et 3*) mesure 7^m sur 5^m70. Il communique avec la nef par une arcade en plein cintre large de 5^m20. Sa voûte, qui existait encore il y a une vingtaine d'années et que beaucoup de personnes ont vue, reposait sur une croisée d'ogives dont les retombées étaient soutenues par des supports en encorbellement. De l'ensemble de cette voûte il ne reste qu'un chapiteau d'angle formé d'une tête de moine (*fig. 8*) conservé au Musée lapidaire du Palais de l'Île.

Si l'on en croit le témoignage des personnes qui virent ce croisillon avant sa mutilation, il était éclairé au Levant par une fenêtre ogivale aujourd'hui obstruée. Au Nord s'ouvrait un portail très simple, surmonté, paraît-il, d'un œil ou d'une rose (*fig. 1*). Enfin à l'Ouest une petite porte encore visible permettait de communiquer avec la chapelle de la Trinité décrite ci-dessus (*o*, *fig. 2*).

Le croisillon Sud (*c'*, *fig. 2 et 3*) a disparu depuis longtemps ; cependant son existence ne semble pas douteuse. On aperçoit en effet très nettement de la cave de M. Reinier la naissance

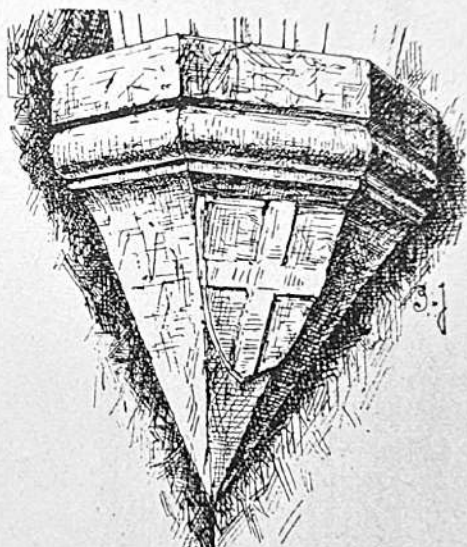


fig. 6.
CHAPITEAU DE LA CHAPELLE
DE LA TRINITÉ.

des piédroits et de l'extérieur l'archivolte de l'arcade en plein cintre qui le reliait à la nef. Sur les plans (*fig. 2 et 3*) nous l'avons représenté semblable au croisillon Nord.

Le chœur (*P, fig. 2 et 3*) est réduit à une seule travée mesurant 7^m sur 9^m10, sans doute voûtée sur croisée d'ogives. Il communiquait avec l'extérieur par une petite porte percée au

Sud et était éclairé par deux grandes fenêtres en arc brisé dont l'arête est visible sous le crépi qui les obstrue.¹

L'abside polygonale à cinq faces, mesure 8^m40 de profondeur (*s*). Ses murs qui sont bâtis en appareil régulier ne mesurent plus que 1^m20 d'épaisseur. Seule une petite porte (*t*) s'ouvrait sur la face ouest, tandis que la lumière était distribuée par cinq grandes fenêtres ogivales. De ces baies aujourd'hui obstruées il ne reste que l'encadre-

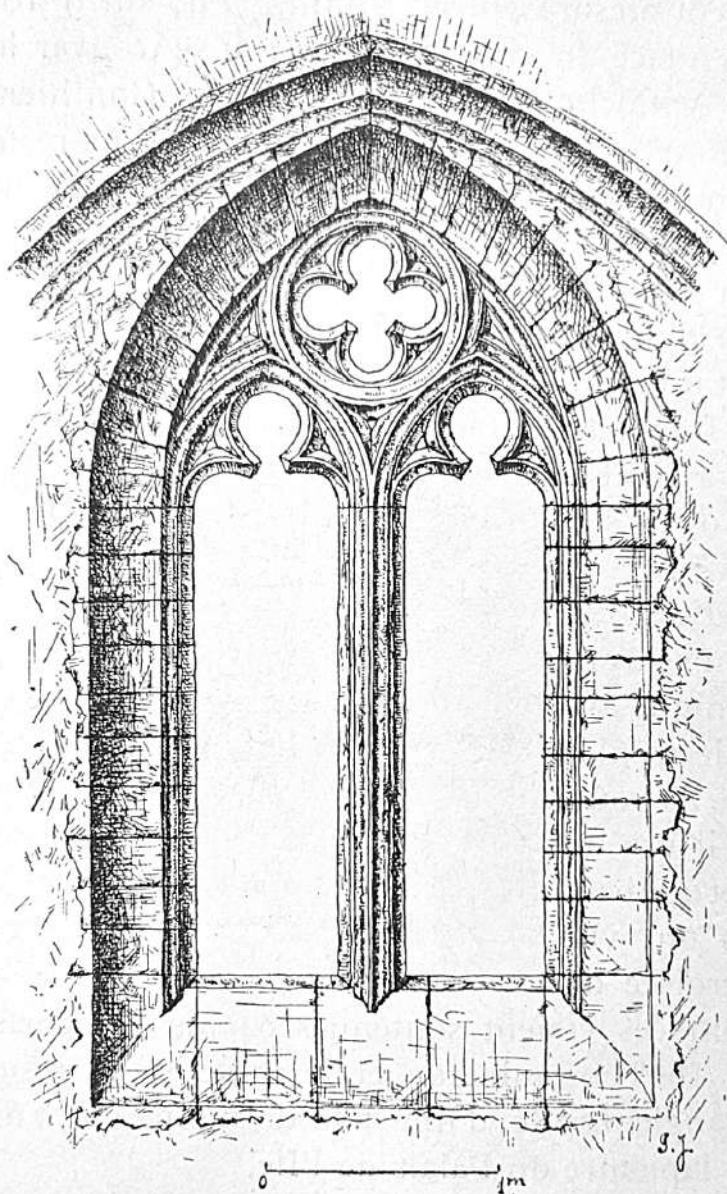


Fig. 7. — FENÊTRE DE LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ.

ment dont l'arête est ornée à l'intérieur d'un talon continué par une baguette et un cavet encadré de deux filets (*coupe en a, fig. 4*). Ce profil est bien différent de celui de la fenêtre que nous avons vue dans la chapelle de la Trinité ; il témoigne d'un travail très postérieur, aussi pouvons-nous supposer que le remplage disparu était flamboyant avec soufflets et manchettes. Beaucoup de personnes ont vu ces fenêtres avant leur obstruction et disent qu'elles étaient semblables à

celles de l'église Saint-Maurice d'Annecy, mais ce sont là des renseignements trop vagues et trop insuffisants pour restaurer un remplage flamboyant.

A l'extérieur l'abside était flanquée de contreforts (*fig. 1*) ; ceux-ci ont été démolis par M. Reinier, mais ils nous permettent d'affirmer l'existence d'une voûte sur croisée d'ogives dont les retombées reposaient en porte à faux puisque nous ne retrouvons pas de traces de colonnes comme dans les travées de la nef et du chœur.

Nous avons représenté (*fig. 9*) une pomme de pin conservée aujourd'hui au Palais de l'Isle qui provient de l'église du Sépulcre. Nous ne savons à quelle partie de cet édifice elle appartenait, peut-être était-ce une clef de voûte pendante, peut-être faisait-elle partie de la décoration d'une chapelle ou d'un tombeau. Son caractère indique qu'il faut la restituer à la fin du *xv^e* siècle époque où les clefs de voûtes pendantes furent couramment employées même jusqu'au milieu du *xvi^e* siècle.



Fig. 9.
POMME DE PIN.
Conservé
au Palais de l'Isle.



Fig. 8.
CHAPITEAU DU TRANSEPT.
Conservé au Palais de l'Isle

En résumé, nous pouvons admettre sans crainte d'erreur, qu'à la fin du *xviii^e* siècle l'église du Sépulcre se composait d'une nef divisée en deux travées, d'un transept, d'un chœur et d'une abside polygonale. Un clocher latéral s'élevait au Nord au niveau de la deuxième travée de la nef avec laquelle il communiquait par l'intermédiaire d'une chapelle.

Sur ce plan nous avons établi (*fig. 1*) une perspective de l'ensemble dans le but de donner une idée plus exacte du monument. A ce propos, nous avons cherché à justifier notre essai de restitution en nous appuyant sur deux anciennes gravures. Celle qui semble se rapprocher le plus près de la vérité est extraite d'une vue d'Annecy publiée dans le *Théâtre Sabaudia* en 1675 (*fig. 10*). On peut voir sur la façade le portail surmonté d'une rose, la fenêtre Nord de la nef et l'élévation du clocher avec sa flèche

ornée de crochets flamboyants. Par contre elle n'indique ni la chapelle attenante au clocher, ni le croisillon Nord du transept, ni l'abside polygonale. Malgré cela, comme le clocher est la partie la plus apparente d'une église, nous avons tout lieu de croire que l'auteur de la gravure l'a bien vu et par suite bien dessiné. Aussi avons-nous adopté cette forme pour le restituer dans notre perspective.

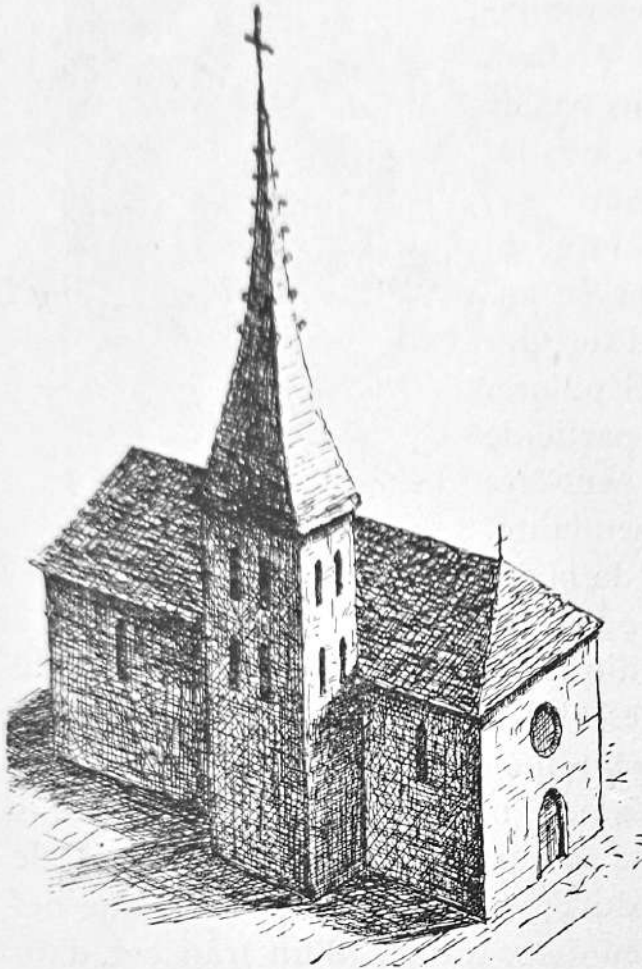


Fig. 10.

L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE AU XVII^e SIÈCLE.
(Gravure extraite du *Theatrum Sabaudiae*.)

L'autre gravure (fig. 11) est extraite du plan de Chastillon publié en 1598¹. Malheureusement cette vue nous semble fantaisiste sur beaucoup de points. En effet, dans l'édifice actuel nous ne trouvons pas trace des trois baies qui s'ouvrent sur la façade entre le portail et la rose. De plus nous pouvons affirmer que le nombre de travées était de cinq en comprenant l'abside, tandis que dans la gravure qui nous occupe six grandes baies séparées par des contreforts divisent nettement l'édifice en six travées ; comme précédemment le transept et la chapelle de

la Trinité sont oubliés, mais, autre fantaisie, le clocher se trouve placé au-dessus de la troisième travée. Enfin, comme dernière erreur, nous signalerons la mauvaise orientation de l'église dont la façade est exposée au Sud et non à l'Ouest. Quant aux constructions qui sont adossées au mur de la nef, nous ne pensons pas qu'il faille les considérer comme un bas-côté, mais plutôt comme une suite de cellules servant de logement provisoire aux chanoines dont le couvent avait été détruit par un incendie vers la fin du xvi^e siècle².

1. Cette gravure a été reproduite d'après l'auteur ancien, par M. G. Letonnelier, dans sa brochure *Annecy aux XV^e et XVI^e siècles*, qui a bien voulu très aimablement, nous autoriser à l'introduire dans notre texte.

2. DESPINE : *Loc. cit.*

Nous ne pensons donc pas que le plan de Chastillon puisse être de quelque utilité pour la restitution de l'église du Sépulcre; cependant on pourra nous objecter que cette gravure étant du xvi^e siècle les chanoines ont fort bien pu remanier leur église dans le courant du xvii^e.

Cette hypothèse ne nous semble pas vraisemblable : Il est en effet difficile d'admettre que des constructions du xvii^e siècle aient été effectuées dans le style du xiv^e. De tels archaïsmes ne peuvent guère s'expliquer à une époque qui avait l'art ogival en horreur et le qualifiait de gothique.



Fig. 11. — L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE
A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.
(D'après la gravure de Chastillon.)

« *Quelques modifications* » ont pu être apportées à l'édifice dans le courant du xvii^e siècle, mais nous ne pensons pas que ces « *quelques modifications* » aient un rapport quelconque avec la construction d'un transept, d'un clocher latéral et d'une chapelle attenante.

En ce qui concerne le croisillon Nord du transept, son portail et sa rose sont de restitution pure.

Diverses époques de construction. — Les documents cités par l'abbé Gonthier¹ montrent que la fondation de l'église du Sépulcre doit être fixée vers l'année 1348, mais comme cet édifice n'est pas très homogène, un examen sérieux de son plan et des profils nous permettra de déterminer approximativement les diverses étapes de sa construction.

En premier lieu il convient d'observer que les murs ont 3 épaisseurs différentes (*fig. 2*) ; d'abord de 2^m15 à l'entrée, ils n'ont plus que 1^m80 à la seconde travée de la nef et 1^m20 au chœur, à l'abside et au clocher. Leur appareil d'abord irrégulier se perfectionne et devient régulier vers l'abside.

En outre, l'observation du profil de l'arête des fenêtres du chœur (*a, fig. 4*) indique nettement une architecture flamboyante bien postérieure à celle de la fenêtre de la chapelle de la Trinité (*fig. 7*) qui n'est que rayonnante.

De ces observations nous pensons pouvoir admettre que la primitive église du Sépulcre fut formée des deux travées de la

1. GONTHIER : *Loc. cit.*

nef, de la chapelle de la Trinité et du clocher ; puis terminée par le transept, le chœur et l'abside.

Comme en 1392, Pierre de Genève chargeait ses héritiers d'achever la construction de l'église du Saint-Sépulcre d'Annecy¹, il nous faut admettre que cet édifice existait déjà en partie à cette date.

Nous pouvons donc faire remonter à la seconde moitié du xiv^e siècle la construction de la nef et de ses dépendances, tandis que le transept, le chœur et l'abside, construits avec les deniers de Pierre de Genève seraient du xv^e siècle.

Après l'achèvement de leur église, les chanoines y apportèrent quelques modifications dans le courant du xviii^e siècle, puis ils finirent par la délaisser et lorsque la Révolution s'en empara la fameuse église du Saint-Sépulcre était bien près de sa ruine.

P. JACQUET.

1. GONTHIER : *Loc. cit.*, p. 394.

2. DESPINE : *Loc. cit.*

CONCERT MILITAIRE

Un soir tiède d'août ; au kiosque rouge et bleu,
Sous les globes de la couronne étincelante,
Les bois dont la voix est tendre comme un adieu,
Les cuivres superbes dont le verbe est de feu,
Egrènent les voluptés d'une valse lente.

Les noirs soucis en bande se sont envolés ;
Chaque groupe en chaises familiales se range ;
Les visages des femmes ont des douceurs d'ange ;
Les hommes songent à des rêves étoilés.

L'heure exquise est pleine de langueurs qui tournoient ;
Des souvenirs d'antan flottent dans l'air léger
Et de petit amours, que les souffles envoient,
Modulent en trois temps aux lèvres un baiser.

Les couleurs et les sons ailés dans la nuit brune
Se confondent et l'on ne sait plus si la lune
Qui va laissant traîner sa robe d'améthyste
Effrangée au feuillage du platane triste,
Aux rameaux songeurs joue un air de clarinette
Ou si des bois s'envole une âme violette.

Charles MARTEAUX.